

Ecole d'été de l'Agriculture urbaine à Montréal

Pour participer à la 14e édition de l'École d'été de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable, postuler, créer un compte, remplir son profil et déposer sa candidature avant le 16 juin 2025.

**l'Ecole d'été aura lieu du 11 août au 15 août 2025 /
Montréal et Québec**

L'Office franco-qubécois pour la jeunesse propose à 5 jeunes étudiants et étudiantes, entrepreneurs, professionnels et engagés en agriculture urbaine de participer à la 14e édition de l'École d'été sur l'agriculture urbaine et l'alimentation durable organisée par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) de l'Université de Québec, en collaboration avec le Conseil du Système alimentaire montréalais (Conseil SAM). Cette année, l'Ecole d'été aura lieu du 11 août au 15 août 2025.

L'École d'été de Montréal est une formidable occasion d'échanger, de débattre et réseauter avec des passionnés et professionnels de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable dont l'objectif est d'impulser de vrais changements sur les thématiques abordées.

Pour en savoir plus sur le [programme Ecole d'été](#) de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable

[Comment postuler](#) ?

Contact : Astrid Laye, Chargée de projets *Entrepreneuriat et Développement économique*, OFQJ
alaye@ofqj.org – Tel : 01 49 33 28 83

Pour en savoir plus sur [Le programme Entrepreneuriat et Développement économique de l'OFQJ](#)

Une coopération qui fleurit

Voici venu le temps de la réciprocité pour les Normands de Coutances, la coopération avec le Suzhou Polytechnic Institute of Agriculture a pris une toute nouvelle dimension en 2024 dans la Venise d'Orient.

Le Lycée de Coutances en Normandie a accueilli 6 jeunes et 2 enseignants chinois durant un mois, en avril 2024. A son tour, le partenaire du lycée normand, l'Institut agricole chinois, accueille les jeunes français pour un stage pédagogique de 4 semaines dans le Jiangsu, au sein de la ville que Marco Polo a renommée la Venise d'Orient, à l'automne 2024.



Karen Saccardy, directrice de l'EPL de Coutances, nous raconte cette expérience forte et enrichissante, vécue par ses élèves.

En 2023, grâce à Max Monot, animateur du réseau Chine de l'enseignement agricole, notre établissement a accueilli une première délégation de l'Institut polytechnique agricole de Suzhou qui a permis de signer un memorandum de coopération entre nos écoles. Puis, en mars 2024, six étudiants chinois de l'Institut sont venus au Campus des Métiers Nature de Coutances découvrir la filière Paysage en France, pendant un mois, accompagnés de leurs enseignantes. Cette visite a été l'occasion de nombreux échanges autour du paysage et des jardins, et également de découvertes culturelles. Les deux enseignantes, Cheng Yifei et Wang He ont facilité les échanges et ont été de véritables ambassadrices des jardins classiques de Suzhou et de la culture du Paysage en Chine.



En Octobre 2024, 6 étudiants de BTS Aménagement Paysager et 2 enseignants du Lycée de Coutances se sont rendus à leur tour en Chine pour y passer 1 mois à la découverte de la filière Paysage. Ce séjour a été rythmé par de nombreuses activités au sein de l'Institut de Suzhou, des visites de jardins classiques, de parcs, de pépinières, de jardin botanique... etc.

Les étudiants sont rentrés très heureux de leur séjour, grâce à la richesse du programme et surtout par la qualité des échanges humains qui se sont déroulés. La région de Suzhou a un patrimoine extraordinaire de jardins, de parcs et de savoir-faire techniques.



Nos étudiants en Paysage ont eu ainsi l'opportunité rare de

vivre une expérience d'échanges, de découvertes et d'apprentissage dans leur spécialité dans un contexte inédit pour eux. Se confronter à d'autres références et vivre une immersion culturelle avec des hôtes bienveillants et attentifs est une expérience très riche d'ouverture d'esprit qu'ils ne manqueront pas de valoriser tout au long de leur vie.



J'ai été très honorée de pouvoir moi aussi découvrir l'Institut agricole de Suzhou et de retrouver nos partenaires. Les 15 jours m'ont permis d'échanger sur le parcours pédagogiques proposés aux étudiants chinois en filière paysage et d'envisager une poursuite des échanges autour du paysage pour les années à venir.

Jardins chinois et jardins français sont maintenant liés grâce au jardin créé ici à Coutances, et maintenant, aussi à Suzhou au sein de l'institut partenaire !

Réaliser des chantiers ensemble pour créer ces jardins est une bonne façon de construire les liens entre nos étudiants et nos enseignants. Ces deux jardins sont donc les symboles vivants des liens de coopération entre nos écoles. Nous en prendrons soin !



Un jardin n'est jamais terminé, il poursuit son propre cheminement tout en bénéficiant des petites touches apportées par les jardiniers. Ainsi, j'espère que la coopération entre nos deux écoles se poursuivra avec de nouvelles actions communes pour la formation de futurs professionnels capables de transmettre la culture de l'art des jardins dans le monde d'aujourd'hui.



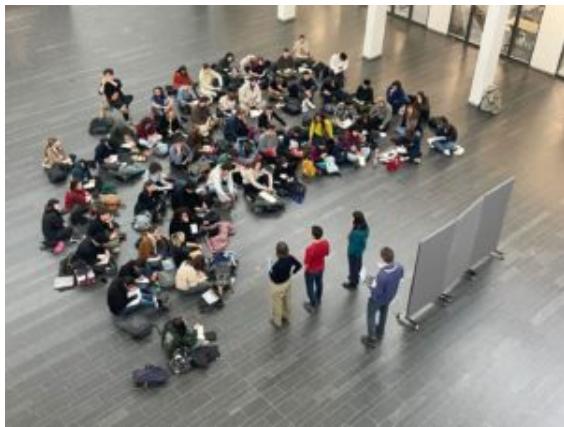
Auteur de l'article : Karen Saccardy, Directrice du Campus métiers Nature de Coutances »

Contact : Max Monot, animateur du réseau Chine de l'enseignement agricole, max.monot@educagri.fr

Dessine-moi une école du paysage

Les étudiants de DEP2 deuxième année de la formation menant au Diplôme d'État de Paysagiste de Versailles et de Marseille sont partis ensemble à Lausanne, en Suisse, au printemps 2024, dans le cadre d'un workshop international le long du Rhône. L'objectif : imaginer une école de paysage fictive au sein du campus de Lausanne.

« À quoi ressemblerait l'école de paysage de vos rêves si elle venait à résider sur ce campus, au-dessus des rives du lac Léman et face au majestueux Mont Blanc ? »



Workshop à l'EPFL

C'est la question à laquelle devaient répondre les 64 étudiants de DEP2Deuxième année de la formation menant au Diplôme d'État de Paysagiste, niveau Master 1. de Versailles et de Marseille lors du traditionnel atelier voyage, organisé en partenariat avec l'Université de Lausanne (UNIL) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), cette année s'est

déroulédu 25 mars au 9 avril 2024.

Le workshop international, organisé chaque année en partenariat avec une université européenne et entièrement en anglais, a pour objectif d'enrichir la culture paysagère générale des étudiants et de développer leurs compétences en matière de conception, à l'aide de méthodes expérimentales et exploratoires. L'objectif est de s'inspirer des observations des différentes visites de terrain ainsi que d'exemples ailleurs en Europe (rapportés par divers enseignants), pour proposer un projet « qui brise les frontières ».

[En savoir plus sur les objectifs du Workshop et du voyage d'études international](#)



Étudiantes de
Versailles et
Marseille en Atelier
Voyage, le long du
Rhône



Étudiants paysagistes devant la Maquette de la ville au Musée de Lausanne

Les deux semaines et demi de ce voyage d'études étaient divisées en 3 temps : une première semaine de préparation, du 25 au 29 mars, suivi d'un week-end d'observation et de visites de sites à Lyon (Quai du Rhône, théâtres gallo-romains, jardin de Rosaire, Parc de la Tête d'Or...) et à Genève (pont des Marais, plage du Rhône, île Rousseau, quai du Mont-Blanc...). Une deuxième semaine a été dédiée au workshop et à la présentation des rendus, au sein de l'Université de Lausanne.



Étudiante Erasmus+ à Rome, esquissant l'Aire près de Genève

Constitués en 10 groupes, les étudiants ont travaillé ensemble

afin d'analyser les relations complexes entre les villes, leurs étudiants, les citoyens et les divers écosystèmes qui cohabitent le long des rivières. Grâce à des études cartographiques, des exemples de projets de Lyon et de Genève et des expériences immersives le long des Rives de la Chamberonne, ils ont découvert le potentiel de ces paysages à se transformer en pôles éducatifs dynamiques. Les étudiants ont également tenu un carnet de croquis tout au long de la première partie du voyage.

C'est tout au long de la deuxième semaine, ponctuée de conférences présentées par différents enseignants et intervenants internationaux, que les étudiants ont travaillé sur leurs rendus. D'une école sur pilotis à « L'Académie Diffuse de la Nature et du Paysage », chaque projet est innovant et présente une interprétation unique du campus de l'EPF et de l'UNIL. Les étudiants ont également réalisé une vidéo de leur projet, la compilation des 10 projets est à y découvrir.

Découvrir les 10 projets « ENSP-Lausanne »



À quoi ressemblerait l'école de paysage de vos rêves si elle venait à résider sur le campus de l'Université de Lausanne (UNIL) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), au-dessus des rives du lac Léman et face au majestueux Mont Blanc ? C'est la question à laquelle

devaient répondre les 64 étudiants de DEP2 de Versailles et de Marseille lors du traditionnel atelier voyage.

Durée 33 minutes

Il serait important de mentionner aussi l'étude menée par les étudiants de Marseille sur les 7 villes clefs du Rhône pour la

Chaire Eau de la Compagnie Nationale du Rhône.

Pour recevoir la plaquette de ce projet qui a été spécialement retravaillé,

collègues de Marseille : Dr Eugénie Denarnaud, responsable de la chaire Eau, Paysage, Littoral et Juliette Loquet (graphiste).

Contact : Daniel JAUSLIN, Directeur International de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles / PhD Landscape Architect MSc ETH / Design Studio Lecturer, d.jauslin@ecole-paysage.fr

Collaborations franco-japonaises pour des défis communs

Une délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est rendue à Tokyo les 18 et 19 octobre 2023, à l'occasion du 8e groupe de travail agricole franco-japonais.



Des représentants des directions d'administration centrale du ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire se sont rendus à Tokyo afin de rencontrer leurs homologues du ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche à l'occasion du 8^e groupe de travail agricole franco-japonais. Initié en 2014, il se réunit depuis chaque année alternativement en France et au Japon. Ce temps d'échange permet de nourrir la relation entre nos ministères, et de faire le point sur les nombreux enjeux communs et sur l'état d'avancement des coopérations entre nos deux pays en matière agricole.

Des politiques agricoles face à des défis communs

Ce groupe de travail a notamment permis d'aborder les réformes des politiques agricoles japonaise et française, avec la révision japonaise en cours de la Loi fondamentale sur l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales (*Basic Law on Food, Agriculture and Rural Areas*) et le projet français de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOAA). Ces réformes, et les initiatives qui les accompagnent, visent à relever des défis communs, qu'il s'agisse du renouvellement des actifs agricoles (sujet particulièrement prégnant au Japon, où l'âge moyen des exploitants agricoles est de 68 ans, avec 70% de la population agricole qui a plus de 60 ans), de l'adaptation au changement climatique, ou des enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaires (le Japon a un taux d'autosuffisance alimentaire de 47% en valeur mais de 37% seulement si l'on raisonne en apports caloriques).

Un dialogue soutenu, des coopérations suivies

À la suite de la déclaration conjointe franco-japonaise sur

les régimes alimentaires équilibrés publiée en septembre 2021 à l'occasion du sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération dans le domaine de l'éducation à l'alimentation et de la promotion de nos cultures gastronomiques.



Cette réunion a permis d'effectuer un bilan des trois premières années du programme de coopération dans l'enseignement agricole conclu en 2019 entre les deux ministères, et d'évoquer les perspectives et projets de l'année à venir portés par des élèves et des équipes pédagogiques engagés. Ce programme de coopération a su se structurer dans le contexte de la pandémie de Covid-19 autour de webinaires entre enseignants et apprenants de l'enseignement technique. L'année 2023 a permis de démarrer les échanges d'étudiants en présentiel, avec la venue d'élèves de quatre écoles japonaises en France en février. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et développer ces échanges fructueux.

Les collaborations franco-japonaises sont également denses dans le domaine de la recherche agricole, elles s'appuient sur une relation bien établie entre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et le *National Agricultural and Food Research Organization* (NARO) d'une part, ainsi qu'entre le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le *Japanese International Research Centre for Agricultural Sciences* (JIRCAS) d'autre part. Le ministère français a rappelé son intérêt à ce que le Japon rejoigne l'initiative PREZODE (Preventing Zoonotic Disease Emergence), une initiative internationale pour prévenir l'émergence des zoonoses. Les échanges du groupe de travail sur ce sujet ont été complétés par une visite au siège

du NARO, situé dans la préfecture d'Ibaraki, où les représentants du NARO ont exposé leurs recherches en matière d'analyse des sols, de robotique, d'intelligence artificielle et d'agriculture intelligente (*smart farming*). Ils ont également présenté l'état d'avancement de leurs recherches et expérimentations en matière d'alimentation et de régimes alimentaires.

Lire aussi l'article [L'INRAE renforce ses collaborations au Japon](#)

La poursuite des négociations dans les domaines sanitaire et phytosanitaire

Les représentants des deux ministères ont pu faire le point sur les négociations en cours dans les domaines sanitaire et phytosanitaire. S'agissant de la peste porcine africaine, il a pu être acté que la version technique du projet d'accord de zonage est désormais stabilisée, et que celle-ci va pouvoir être soumise à l'examen du comité d'experts japonais correspondant. Par ailleurs, les deux ministères se sont accordés à ouvrir des négociations pour adapter les conditions sanitaires japonaises à la suite de la mise en œuvre de la campagne de vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène depuis le 1^{er} octobre 2023 en France.

Des échanges complémentaires en marge du 8^e groupe de travail agricole franco-japonais

Des échanges ont eu lieu avec les représentants d'entreprises françaises présentes au Japon ainsi que d'importateurs de produits français pour évoquer les opportunités offertes par l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} février 2019, de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Japon pour les exportations agroalimentaires françaises, et sur les améliorations possibles. La délégation a également pu s'entretenir avec l'*Agriculture & Livestock Industries Corporation* (ALIC), agence administrative japonaise chargée de

l'import de produits agricoles, et notamment de la gestion des quotas consentis à l'organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier les quotas de beurre, dont la France est le deuxième bénéficiaire avec 24% du total en 2023. La délégation française a fait part à la délégation japonaise de difficultés d'accès de nos entreprises à ce quota pour certains produits très spécifiques.

Enfin, la directrice générale adjointe de l'alimentation et cheffe des services vétérinaires français Emmanuelle Soubeyran a complété ce déplacement par une rencontre avec les services du ministère japonais de la santé, du travail et de la protection sociale pour échanger sur des questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'avec la représentation régionale Asie-Pacifique de l'organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Article publié sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Alimagri

Contact : Anne-Laure Roy, chargée de mission Asie-Pourtour Méditerranéen – Bureau des relations européenne et de la coopération internationale – DGER-MASA – anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr